



Evaluation finale externe du Programme TREMPLINS

*Transferts, Recherche et Expertises Multipays Pour Lutter
contre L'Infection au VIH et les Inégalités en Santé*

Termes de référence

TYPE DE MISSION :

- RENFORCEMENT DE CAPACITE/APPUI TECHNIQUE
 AUTRE (PRECISER) : EVALUATION FINALE EXTERNE

PROGRAMME(S) : TREMPLINS

PERIODE DE LA MISSION : Mars-Juin 2024

LIEU(X) : PARIS, PLUSIEURS DEPLACEMENTS EN AFRIQUE

Avec le soutien de :



1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ÉVALUATION

1.1. PRÉSENTATION DE SIDACTION

Fondée en 1994, Sidaction organise des campagnes d'appel à la générosité publique destinées au financement de projets de recherche scientifique, d'information, de prévention, d'accompagnement, d'amélioration de la qualité de vie des personnes touchées par l'infection à VIH en France et à l'international. Aujourd'hui Sidaction soutient financièrement, via des appels à projets annuels, 70 associations en France et 34 associations dans 18 pays à l'international. De plus, Sidaction finance des projets pluridisciplinaires en recherche fondamentale et appliquée, en sciences sociales et humaines ainsi que des projets de recherche opérationnelle. Les 30 associations d'Afrique de l'Ouest et du Centre financées par Sidaction sont partenaires du programme Tremplins.

Les soutiens de Sidaction s'inscrivent dans la durée, ce qui permet à Sidaction et ses partenaires de nouer une relation de confiance, de viser des résultats sur la durée et de renforcer la professionnalisation et la pérennité des associations partenaires.

Les 30 associations partenaires sur ce projet représentent une diversité de pays d'Afrique francophone (14), une diversité de niveaux de structuration et de publics, depuis des associations proposant une prise en charge globale du VIH pour la population générale et des populations clés jusqu'à des organisations à base communautaire plus récentes de populations clés, et donc une diversité d'expertises associatives. Ces 10 dernières années, 16 associations ont obtenu un agrément national de centre de santé avec autorisation de délivrer les ARV. La quasi-totalité des partenaires sont bénéficiaire principal, sous-bénéficiaire ou sous-sous-bénéficiaire de subventions du FM.

14 des associations partenaires de TREMPLINS font partie du Réseau Grandir Ensemble, également partenaire du projet, et ont développé avec l'appui de Sidaction depuis 2007 une compétence avérée et une expertise sur la prise en charge globale du VIH chez les enfants, adolescent-es et jeunes ainsi que sur les enjeux de SSR pour les adolescent-es et jeunes. L'intégration, en co-financement de Tremplins, du projet ADOS (co-financé par Expertise France) a permis l'intégration d'activités spécifiques aux enfants et jeunes (renforcements de capacités pour la prise en charge pédiatrique, structuration de la pair-éducation, accompagnement de jeunes ambassadeurs au plaidoyer...).

1.2. PRÉSENTATION DU PROGRAMME DANS LEQUEL SE DÉROULE LA MISSION

Sidaction reçoit depuis plusieurs années le soutien de l'Agence Française de Développement (AFD) pour la mise en œuvre de ses programmes d'appui aux associations africaines via des conventions programmes : Grandir (2010-2013 et 2014-2016), Droit à la Santé (2013-2016), Perspectives (2017-2020).

Le partenariat entre l'AFD et Sidaction a été renforcé en 2020 par la conclusion d'une Convention de Partenariat Pluriannuel (CPP).

La convention de partenariat pluriannuel (CPP) est un instrument de financement stratégique du dispositif I-OSC mis en place en 2017 et qui vise à sortir de la logique de financement de projets.

La CPP est donc avant tout un **appui institutionnel et budgétaire global** à un « **acteur français** » dont le **savoir-faire est avéré** et qui doit lui permettre de **renforcer** sa structure, ses compétences, sa contribution aux ODD et **d'opérationnaliser** sa stratégie pluriannuelle sur la thématique appuyée par la CPP et d'intérêt partagé.

La CPP vise en effet à soutenir les OSC françaises dans une logique de **renforcement stratégique et partenarial via un appui budgétaire pluriannuel de quatre ans** (renouvelable).

Note de doctrine de l'AFD, 2023

Le programme TREMPLINS objet de la CPP entre Sidaction et l'AFD s'inscrit donc pleinement dans la stratégie de Sidaction révisée en 2019-2020 et articulée autour de 5 missions centrales :

1. Défendre un accès équitable et éthique à la prévention, aux traitements et à des soins de qualité pour les

- personnes vivant avec le VIH et les personnes qui y sont le plus exposées
2. Soutenir la recherche pluridisciplinaire et intensifier la mobilisation des acteurs pour mieux répondre aux enjeux relatifs à la qualité de vie et à la rémission
 3. Renforcer la qualité des actions menées par Sidaction et par les acteurs de la lutte contre le sida et leur impact sur la santé globale des personnes
 4. Lutter contre toute forme de discrimination envers les personnes vivant avec le VIH et les personnes qui y sont le plus exposées
 5. Sensibiliser, mobiliser et informer la population générale sur le VIH, les enjeux de l'épidémie en France et à l'étranger

TREMPILINS se déroule 01/06/2020 au 31/05/2024, il se déploie auprès de 30 associations partenaires situées dans 15 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Le programme s'attache à améliorer la qualité des services de santé à travers un appui technique et financier aux associations partenaires, pour proposer une prise en charge holistique des personnes vivant avec le VIH et/ou affectées par le VIH, dans le respect des droits humains, tout en favorisant l'autonomie des personnes dans leur démarche de soins. Pour ce faire, Sidaction a initié une réorganisation interne en 2019, pour mieux appuyer ces OSC, et répondre à l'évolution des enjeux de la réponse mondiale au VIH.

Objectif global du projet :

Améliorer la qualité de vie, la santé et le bien-être perçus des personnes vivant avec le VIH et affectées par le VIH en France et à l'international

Objectif(s) spécifique(s) :

OS1 : Faire de Sidaction un acteur clé et fédérateur qui maintient la réponse au VIH haut dans l'agenda politique national et international

OS2 : Améliorer l'offre, la qualité et l'accessibilité des services de santé des OSC partenaires et structures environnantes

OS3 : Renforcer le pouvoir d'agir et le leadership des personnes vivant avec le VIH, y compris adolescent.e.s et jeunes et personnes exposées au VIH pour faire des choix favorables à leur santé

Le programme TREMPILINS arrivera à son terme en mai 2024. Pour y faire suite, Sidaction a déposé une nouvelle demande de financement à l'AFD.

Pour assurer la cohérence, la pertinence, l'efficacité et l'impact de la stratégie de Sidaction mise en œuvre à travers ce projet, il est nécessaire d'en évaluer la qualité des actions mises en œuvre, ainsi que leurs effets sur les cibles. Cette évaluation viendra en complément d'une étude d'effets et d'impacts réalisée en 2023 sur 25 ans de programmes Sidaction en France et à l'international.

2. OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

L'objectif général de la mission est d'évaluer l'atteinte des objectifs que s'est fixés Sidaction dans le cadre du programme TREMPILINS et de formuler des recommandations pour la phase 2.

Cohérence du programme au sein de Sidaction et vis-à-vis de son environnement :

- Le programme a-t-il permis d'accompagner efficacement la réorganisation des services de Sidaction ? Sidaction a-t-il amélioré sa cohérence interne (réorganisation des services, révision stratégique, dynamiques transverses, suivi évaluation) ?
- Comment le programme Tremplins s'intègre-t-il dans la cohérence interne avec les autres projets ?
- Les actions de Sidaction sont-elles reconnues par le milieu des acteurs de la lutte contre le VIH ? Sidaction est-il un reconnu comme un acteur du changement social ?

Pertinence des activités menées avec les enjeux identifiés :

- Les activités mises en œuvre répondent-elles de manière adaptée aux besoins des équipes partenaires ?
- Les associations partenaires ont-elles pu valoriser leurs compétences au niveau national ou international, et se trouver mieux reconnues et mieux intégrées aux systèmes de santé nationaux ?

Efficacité des actions menées et atteinte des objectifs :

- Dans quelle mesure les objectifs fixés ont-ils été atteints ?
- Les associations partenaires ont-elles intégré les appuis reçus dans leur pratique pour améliorer la qualité des services qu'elles offrent à leurs bénéficiaires ?

Impact du programme :

- Les personnes suivies par les associations partenaires sont-elles satisfaites de la qualité de la prise en charge proposée ? Témoignent-elles d'un état de santé amélioré ?
- L'accompagnement de jeunes pair-éducateur-rices aux techniques et enjeux du plaidoyer leur a-t-il permis de prendre une plus grande part aux orientations stratégiques de la LCS au niveau local, national et international ?

3. DESCRIPTION DE LA MISSION

3.1. METHODOLOGIE

L'évaluateur.trice soumettra une proposition méthodologique dans laquelle il.elle décrira sa démarche d'évaluation. De manière générique, la méthode devra tenir compte des points de vue de tous les acteurs du Programme et intégrer :

1. Une phase de préparation de la mission d'évaluation qui portera sur :
 - Une analyse documentaire à partir de l'examen du document initial de description de l'action et des modifications apportées avec l'AFD en cours de mise en œuvre de l'action
 - L'évaluateur.trice pourra également consulter tous les documents afférents à la mise en œuvre et au suivi des activités, ainsi que les rapports annuels de Sidaction et de ses partenaires.
 - Une réunion de cadrage méthodologique de l'évaluation ainsi que des échanges entre Sidaction et l'évaluateur.trice afin de garantir la compréhension et le respect des termes de référence de l'évaluation.
2. Une phase de conduite de l'évaluation qui devra inclure:
 - Une à deux missions de terrain à réaliser entre mars et avril 2024 (lieux et dates à définir en concertation avec l'équipe des programmes internationaux et les structures concernées)
 - Des entretiens téléphoniques et/ou physiques et/ou des questionnaires par email afin de recueillir les points de vue des équipes de Sidaction et des associations partenaires;
 - Des entretiens avec des partenaires institutionnels et techniques de Sidaction ;
 - Des entretiens avec des partenaires institutionnels et techniques des associations partenaires.

S'agissant d'actions menées par des acteurs communautaires, l'évaluation devra s'attacher à recueillir les avis et remarques de ces acteurs par des méthodes participatives. Une approche qualitative de la méthodologie d'évaluation est demandée.

3. L'analyse des informations recueillies et l'intégration de recommandations concrètes dans le contenu de l'évaluation.
4. Une phase de restitution de l'évaluation qui devra s'effectuer en 4 temps :
 - Remise d'un premier rapport intermédiaire (après la première mission terrain)

- Après remise du rapport provisoire global, une réunion de restitution et d'échanges sur les conclusions du rapport dans les locaux de Sidaction à Paris ;
- Une phase d'échanges jusqu'à validation du rapport final ;
- Une réunion de restitution du rapport final avec la participation de partenaires de Sidaction (AFD, partenaires associatifs, expert.e.s associé.e.s au programme...).

Le rapport final sera présenté en respectant les exigences de l'Agence Française de Développement. A minima, il devra comporter les chapitres suivants :

- Résumé
- Table des matières, tableaux et acronymes
- Introduction
- Méthodologie, questions traitées
- Résultats et analyse par critères
- Visibilité du Programme
- Appréciation globale
- Leçons et recommandations
- Conclusion
- Annexes

Le rapport final sera rédigé en français.

3.2. CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE (DATES DE DEMARRAGE ET DE FIN AVEC PLANNING)

Démarrage de l'évaluation : mars 2024

Réunion intermédiaire avec les premières recommandations : mai 2024

Rapport intermédiaire : mai 2024

Rapport provisoire et restitution interne : juin 2024

Rapport final et restitution globale : juin 2024

3.3. BUDGET

Le.la ou les évaluateurs.trices présenteront une offre technique et une offre financière comportant la méthodologie proposée et un calendrier précis. L'organisation et les coûts des déplacements seront pris en charge par Sidaction.

La meilleure proposition technique et financière sera retenue et une réunion préalable se tiendra entre l'équipe du projet et le.la ou les évaluateurs.trices, en mars 2024.

4. CANDIDATURES

4.1. PROFIL DU/DE LA CONSULTANT.E

L'évaluation sera conduite de préférence par un binôme ou une équipe de consultant.e.s du Nord et/ou du Sud ayant le profil suivant :

- Des compétences dans le secteur de l'évaluation des projets de coopération Nord/Sud, notamment des actions de renforcement de capacités ainsi que de santé et de lutte contre le sida dans les pays en développement.
- Une bonne connaissance des fonctionnements associatifs, en particulier de structures à base communautaire.

4.2. MODALITES DE CANDIDATURE

Les offres des consultant.e.s intéressé.e.s par la présente évaluation comporteront :

1. Une proposition technique comprenant 3 parties :

- Compréhension des termes de référence et commentaires éventuels, du contexte du Programme et du Programme lui-même ;
- Méthodologie de travail et résultats attendus : la méthodologie proposée pour atteindre les objectifs de l'évaluation de façon documentée, argumentée ; un calendrier indicatif détaillé (cf. 3.2); les résultats attendus ; les limites de l'évaluation ; toute autre information permettant une bonne compréhension de la méthode utilisée ;
- Composition de l'équipe évaluatrice : CV détaillé du ou des évaluateurs.trices proposé.e.s et références en matière d'évaluation de programmes de coopération de développement ;

2. Une proposition financière

La date limite pour la réception par Sidaction des offres techniques et financières est le 24 mars 2024. Merci de les adresser (par mail uniquement) à :

Anne Susset, Coordinatrice des Programmes Internationaux, Sidaction

a.susset@sidaction.org